



L'incorruptible

Bulletin des Amis de Robespierre



N'oubliez pas que la source de l'ordre, c'est la justice - Robespierre

DÉCEMBRE 2001, N° 38

Sommaire :

Le site nouveau est arrivé!

Que sont-ils devenus? 2
Les révolutionnaires
du Pas-de-Calais sous
l'Empire.

Le Fonds Robespierre 3
à la bibliothèque de
l'ARBR

Louis XVII : un secret 3
d'état.

Un portrait rare de 4
Robespierre

L'Abbé Proyart, chef 5
de file des antirobes-
pierristes

Une nouvelle bro- 6
chure

Résistance et Révolu- 6
tion

Nouvelles brèves 7

Robespierre dans le 8
texte : la liberté du



www.amis-robepierre.org

Voilà l'adresse qu'il vous faudra désormais inscrire (*http://* est optionnel) dans votre navigateur pour consulter le nouveau site bilingue des *Amis de Robespierre*. Vous serez alors accueillis par la page ci-dessus.

A partir de là, la navigation se veut intuitive : choisissez d'abord votre langue et entrez dans le vif du sujet. Vous pourrez vous déplacer en utilisant une barre de navigation, présente sur toutes les pages ou utiliser les nombreux liens soulignés qui mènent vers d'autres rubriques. Vous vous sentez perdu ? Un clic sur le sigle de l'ARBR vous ramènera invariablement vers le sommaire.

Sur le site Web des *Amis de Robespierre*, on trouve une ample présentation de notre association et de ses actions, le contenu des anciens bulletins, la Une du dernier numéro de l'Incorruptible, l'une des biographies les plus complètes de Robespierre disponible sur le Net, nos publications, des conseils de lecture, des propositions de visites, de bonnes adresses et beaucoup d'autres choses encore...

Comme nous l'avons déjà souligné, ce site se veut d'abord le vôtre, celui des membres de l'ARBR, un espace de convivialité renforcée entre les *Amis de Robespierre*. Il tentera d'évoluer au gré de vos envies et de vos besoins. N'hésitez pas à nous contacter sur le site pour nous faire part de vos remarques et inscrivez-vous sur la liste de diffusion pour être tenu au courant des nouveautés du site et de l'actualité de notre association.

Soyez indulgent si vous rencontrez des problèmes, veuillez en faire part au webmaster (le créateur-gestionnaire) du site qui s'empressera de les résoudre dans la mesure de ses possibilités.

Bon voyage à la rencontre de l'Incorruptible sur la toile...

Laurent Néd.

Appel aux Amis internautes :

Vous disposez d'une page personnelle sur Internet ou d'un site plus important encore?

Pourquoi ne pas proposer un renvoi vers notre nouveau site? Si vous ne savez pas comment faire, envoyez un e-mail à :

webmaster@amis-robepierre.org

Vous recevrez le mode d'emploi par courrier électronique.

L'ARBR fête ses 15ans en 2002

Pour joindre l'ARBR, une nouvelle adresse e-mail :

contact@amis-robepierre.org

Que sont-ils devenus sous l'Empire ?

BOLLET Philippe, Albert

Cultivateur, élu maire de Violaines et député de la Convention, il vote la mort du roi. Envoyé en mission auprès de l'armée du Nord, il réorganise la cavalerie. Le 9 Thermidor il prend part avec Barras au commandement des troupes opposées à la Commune de Paris. Puis il part combattre en Vendée avec Hoche. BOLLET est élu membre de Cinq Cents. En 1796 il revient à Violaines. Son habitation est attaquée par des bandits qui le laissent pour mort. Après le 18 brumaire il appartient au corps législatif jusqu'en 1803.

Toujours maire de Violaines il meurt en 1811.

BUCAILLE François-Marie-Alexandre,

Né à Boulogne en 1749, licencié en théologie de la faculté de Paris, curé de Fréthun, député en 1789 du Clergé pour le Calais et l'Ardresis aux Etats Généraux. Prête serment à la Constitution. Bucaille se rallie à Bonaparte après Brumaire et entre au corps législatif jusqu'en 1804.

CARNOT Lazare, Nicolas Marguerite

Né à Nolay en 1753, Ingénieur militaire en 1773. Lieutenant de garnison à Calais, Béthune puis Arras, jusqu'à la Révolution. Fréquent Robespierre aux Rosati et à l'Académie, et écrit des poèmes. Envoyé à Aire s/ la Lys, il y est président de la Société des Amis de la Constitution. Elu à la Législative, en 9^e position sur 11 puis à la Convention. En 1792, il organise l'armée du midi. Il vote la mort du roi. Entre au Comité de Salut Public. Considéré comme le principal artisan des victoires de l'an II, Carnot s'intéresse surtout à la politique et s'oppose à Robespierre et St Just ; il participe activement à leur chute le 9 Thermidor puis, en 1796, à la perte de Babeuf. Candidat à St Omer, accusé des pires crimes de la Terreur, il échoue aux élections de 1795. Néanmoins nommé l'un des Directeurs du Directoire, il est en charge de la Région du Nord. Il critique les plans de Bonaparte en Italie. Lors du coup d'Etat de Fructidor il part à Genève pour éviter l'arrestation.

Le 18 brumaire Bonaparte rappelle CARNOT et en fait son ministre de la Guerre. Il démissionne en août 1800 et revient à St Omer, chez les parents de sa femme (Sophie Du Pont) Membre du Tribunal de mars 1802 à 1807, il vote contre l'établissement de l'Empire. Il accepte cependant de prêter le serment de fidélité à l'Empereur et obtient la Légion d'Honneur. Membre de l'Institut depuis 1796 il se consacre aux travaux scientifiques. Il publie des ouvrages savants participe à la création de l'Ecole Normale, du Conservatoire des Arts et Métiers et du Muséum d'Histoire Naturelle.

Ruiné par les déboires d'un armateur, il sollicite et obtient une pension de l'empereur et se met à sa disposition. En janvier 1814, nommé



Lazare CARNOT né à Nolay 1753-1823 Archives départementales du Pas-de-Calais Fonds Barbier

général de division il est chargé de défendre Anvers mais passe au service des Bourbons. Aux Cent jours, Napoléon lui confie le ministère de l'Intérieur. Sous la Restauration, surveillé par la police, il gagne l'Allemagne puis Varsovie et s'installe définitivement à Magdebourg où il meurt le 2 août 1823.

Son petit-fils Sadi sera président de la République en 1887, assassiné en 1894

CARNOT Claude-Marie

Frère cadet du précédent, plus connu sous le nom de Carnot de Feulint, né à Nolay en 1755. Lui aussi du corps royal de génie à Calais, en 1780 puis à Arras dès 1782. Envoyé à Landau, devient capitaine à Calais en 1788, puis à St Omer (où il épouse lui aussi un fille Du Pont). Plus in-

fluent alors que son frère Lazare, il est élu administrateur de département en 1790. puis en tête de liste à la Législative en septembre 1791. Candidat à la Convention, il échoue et se consacre alors à sa carrière militaire, nommé lieutenant-colonel en 1792 et commissaire aux fortifications en mai 1793. Ecarté comme son frère lors du coup d'Etat du 18 Fructidor, CARNOT est réintégré en février 1800 et nommé général inspecteur des fortifications. Il meurt à Autun en 1836.

DAUNOU Jean, Claude, François

Né à Boulogne s/Mer en 1761 d'un père médecin. Oratorien. Professeur de philosophie et théologie. Ordonné prêtre en 1787. Directeur de séminaire à Paris. Député du PdC à la Convention, il siège à droite. Vote la déportation pour le roi. Favorable aux Girondins. Emprisonné. Revient à la Convention, la préside et entre au Comité de Salut Public. Rédige la nouvelle constitution. Est l'un des cinq membres du pouvoir exécutif avec Barras et Merlin de Douai. Elu au corps législatif en l'an IV dans 27 départements et en l'an VI aux Cinq Cents, qu'il préside.

Daunou est membre de la Commission législative après Brumaire. Préside le Tribunal. Il refuse une place au Conseil d'Etat. Archiviste général de l'Empire. Intime de Mme de Staël. Destitué après Waterloo. Elu député de Brest de 1819 à 1830, il participe à la révolution de 1830. Réintègre sa charge aux archives. Est dans l'opposition jusqu'en 1834. Pair de France, membre de l'Institut, Daunou meurt le 20 juin 1840

(A SUIVRE)



Jean DAUNOU né à Boulogne s/M 1761-1840 Archives départementales du Pas-de-Calais Fonds Barbier

Le fonds Robespierre

Les 400 volumes, regroupés dans le fonds Robespierre sont intégrés dans la bibliothèque municipale de Saint-Laurent-Blangy. Celle-ci dénommée " Bibliothèque Jean-Paul Fleurquin " est située rue Laurent Gers, dans le château de Vaudry-Fontaine, au cœur d'un parc de 400 hectares qui borde la Scarpe. Elle est ouverte au public depuis le 20 septembre 2001

Eloignée de deux kilomètres environ du centre ville d'Arras on peut s'y rendre en quelques minutes

par ligne E1 des autobus urbains qui partent toutes les heures de la gare SNCF. L'arrêt tout proche est " Résidence Bellemotte ".

Le prêt est limité à deux ouvrages pour une durée de 15 jours Il est gratuit pour les habitants de la commune et pour les membres de l'ARBR. Sur présentation de leur carte de l'Association il leur sera établie une carte personnelle renouvelable chaque année. Certains ouvrages (aujourd'hui introuvables) sont exclus du prêt et ne peuvent qu'être consultés sur place.

Pour enrichir notre fonds Robespierre nous recevons très volontiers tous les dons de livres ayant trait à la Révolu-

tion et à ses prolongements, principalement dans le Pas-de-Calais. Nous envoyons au préalable vos propositions d'ouvrages pour éviter les frais d'envoi de livres déjà acquis. Jours et heures d'ouverture

Mardi	11h.30 à 14 h.30
Mercredi	14 h00 à 18 h.30
Jeudi	9 h.30 à 12 h.
Vendredi	15 h00 à 18 h.30
Samedi	10 h00 à 12 h. 00 14 h.00 à 16 h. 00

Responsable du fonds : Melle Liliane BRETTE 18 rue du Pignon Bigarré 62221 ARRAS (03 21 59.48 79)



A propos du livre de notre ami Michel Benoît

L'affaire Louis XVII, un secret d'état.

Ce que nous en dit Georges Sentis, docteur en histoire, qui préside notre Comité scientifique : « Avec *L'affaire Louis XVII, Autopsie d'un secret d'état*, Michel BENOIT nous offre un récit alerte, plus proche du dernier ouvrage de P.D. James (célèbre auteur britannique de romans policiers)[1] que des ouvrages universitaires sur la Révolution française. Certains se plaindront de ce que l'auteur ait négligé d'étayer sa démonstration en citant les références de ses sources. Mais, en vérité, la plupart des lecteurs n'ont ni le temps ni les moyens de les utiliser pour en vérifier l'authenticité.

Partant d'une phrase prononcée par Robespierre peu avant son arrestation : " Si vous connaissiez tout, citoyens ! " Michel BENOIT affirme que l'enfant mort à la prison du Temple n'était pas le Dauphin. Substitution qui aurait été connue et cachée tant par les dirigeants révolutionnaires

que par les futurs Louis XVIII et Charles X.

Les Amis de Robespierre seront particulièrement intéressés par le chapitre consacré à " l'affaire de Meudon ". Au printemps 1794, alors que la situation militaire était catastrophique, Robespierre aurait fait enlever Louis XVII de la prison du Temple pour le remettre à un réseau royaliste afin d'obtenir la fin des combats. La paix aurait permis à Robespierre d'asseoir les institutions républicaines et de réaliser l'œuvre de la Convention. Ayant rencontré l'enfant à Meudon, il aurait réalisé que ce n'était point le Dauphin ce qui aurait mis fin aux tractations.

On trouvera également dans ce chapitre un récit très vivant des deux tentatives d'assassinat qui visèrent Robespierre les 22 et 23 mai 1794.

Signalons aussi le dernier chapitre intitulé " La nouvelle énigme

de Louis XVII ". Michel BENOIT y évoque les tests d'A.D.N démontrant que l'enfant du Temple est le fils de Marie Antoinette. Nettement plus convaincantes sont les lignes consacrées aux rivalités entre les différentes branches des Bourbon au XIX^e siècle et à la légitimité des prétendants actuels à la Couronne de France. »

1] Sous le titre " Les meurtres de la Tamise ", P.D. James se livre à une enquête historico-policrière sur deux séries de meurtres perpétrés à Londres dans les années 1810.

Notre association accueillera l'auteur M. Michel Benoît à Arras au 2^e trimestre 2002 pour une conférence sur son ouvrage et le rôle des agents secrets sous la révolution.

Le livre est en vente aux éditions « Les cerises aux Loups », 14 rue J. Jaurès 08700 NOUZONVILLE

UN PORTRAIT rare DE ROBESPIERRE

La découverte.

C'est M. François WARTELLE, professeur à l'Université de Paris-Sorbonne, Membre de la Société des Etudes Robespierristes qui signala le dimanche 20 février 2001 à M. Christian Lescureux, secrétaire de l'ARBR, avoir repéré le jour même sur le marché de St Ouen, le portrait peint d'un inconnu dont la ressemblance avec Robespierre l'avait frappé. Le tableau semblait d'époque. L'antiquaire-brocantier en demandait 8 000 F

Notre secrétaire prit rapidement contact avec Mme Annick NOTTER, conservateur en chef des Beaux-Arts d'Arras, pour l'aviser de cette découverte qui s'avéra pouvoir être intéressante pour le musée de la ville.

Le dossier de recherche était pris en main par M. Jean-Pierre JUPILET, chargé de la documentation au musée des Beaux-Arts d'Arras. Lorsque ce dernier reçut la photographie polaroid du tableau, il ne lui fut pas difficile de situer l'œuvre.

L'acquisition décidée, le montage financier fut assuré par les "Amis du Musée des Beaux-Arts d'Arras" en la personne de sa présidente, Mme CARIDROIT et du bureau de cette Association.

L'identification.

En 1910, ce tableau appartenait à M. Hippolyte BUFFENOIR, publiciste, membre fondateur avec Albert Mathiez, René VIVIANI et d'autres de la Société des Etudes Robespierristes (S.E.R.) créée en 1908. Auteur de nombreux ouvrages sur Jean-Jacques ROUSSEAU, de romans, de pièces de théâtre, ce polygraphe avait publié en 1880 un ouvrage qui eut plusieurs éditions.

H. BUFFENOIR s'était constitué une collection d'objets et de gravures sur l'Incorruptible Il semble que le noyau de cette collection ait été acquis vers 1895, d'un libraire-antiquaire parisien. Sa passion des

"robespierreries" amena H. BUFFENOIR à effectuer des recherches approfondies sur l'iconographie d'Augustin, Charlotte et Maximilien Robespierre. Les collections de la Bibliothèque nationale (Michel A Hennin-Baron Carl de Vinck de Deux Ocp) du musée Carnavalet, des Collections privées furent mises à contribution.

H BUFFENOIR en publia les résultats dans un ouvrage intitulé :



Etudes sur le XVIII^e siècle. Les portraits de Robespierre. Étude iconographique et historique. Souvenirs. Documents. Témoignages. Ouvrage accompagné de 72 planches en phototypie (Paris, Ernest Leroux éditeur 1908 - 28 rue Bonaparte. Grand in 18 de 222 p). L'ouvrage comprend deux parties : l'étude iconographique proprement dite et une série de onze études sur les Robespierre. Une prépublication partielle avec des reproductions avait eu lieu dans les Annales révolutionnaires de 1908 (Tome I p 244-264 ; 457-466; 641-660) et 1909 (Tome II p.55-69; 220-242 ; 377-394).

L'ouvrage tiré à 500 exemplaires fut rapidement épuisé

Albert Mathiez en fit le compte-rendu dans les Annales Révolutionnaire. Voici ce qu'en pensait J. M. THOMPSON, l'historien anglais de Robespierre ! " But it must be noted that Buffenoir's enthusiasm made him too ready to accept, as portraits of Robespierre, pictures which, to the ordinary eye, bear little resemblance to one another"

Caractéristiques

Le tableau est une huile sur toile de: H. 19 m. L : 0,14 m.

Il a été nettoyé gracieusement par MM. Alain JARRY et Michel Jeanne, restaurateurs de la Réunion des musées nationaux en 2001. Une étiquette collée sur le cadre au dos, porte l'inscription suivante: "Découvert par le docteur BLOTTIERE en 1910 chez un antiquaire de la rue de l'Odéon".

Que devint la collection d' Hippolyte Buffenoir après sa mort ? Elle semble avoir été dispersée dans les années 1960. De ce tableau qu'a connu J. M. Thompson ! Voici ce qu'il en disait : " An anonymous oil painting from M Buffenoir collection reproduced by himself Almost a caricature"

Caricature ? Portrait-charge ? Modèle ? Esquisse ? Étude ? Un portrait criant de vérité représentant Maximilien Marie Isidore Robespierre.

Nous en publierons en fin d'année une copie 21x 15 dans un numéro spécial en quadrichromie consacré aux "portraits de Robespierre"

Chef de file des antirobepierristes

Monsieur l'abbé Liévin-Bonnaventure PROYART

Nos activités nous amènent à rencontrer plus souvent que quiconque des gens qui tiennent à nous manifester leur hostilité à Robespierre. L'échange de nos opinions sur le sujet pourrait être intéressant si, à quelques exceptions près, nos interlocuteurs ne nous ressassaient les mêmes arguments. Il en va de même de la part de quelques publications et quotidiens régionaux qui ouvrent des rubriques d'histoire locale pour grand public et qui, de temps à autre, nous ressortent une vie de Robespierre systématiquement faite de trois ou quatre sempiternels clichés.

Pour leur éviter de lasser leurs lecteurs avec toujours ces

mêmes accusations devenues par trop banales, nous ne saurions trop leur recommander de revenir à la source et de relire ce cher abbé PROYART qui publia dès 1795 un ouvrage qui leur donnera enfin matière à augmenter considérablement la liste des crimes et turpitudes dont ils tiennent à accabler le plus célèbre des Arrageois.

A lui seul le titre de ce livre ne peut qu'appâter les contempteurs de Robespierre : " *La vie et les crimes de Robespierre, surnommé le Tyran, depuis sa naissance jusqu'à sa mort* "

Il fut publié sous le pseudonyme de " *Monsieur Leblond de Neuveglise, colonel d'infanterie légère* " à Augsburg, en Allemagne, où l'abbé PROYART avait émigré.

Il fut réédité sans nom d'auteur à Arras en 1850 (chez Théry, libraire rue St Aubert) sous le titre plus laconique de " *La vie de Maximilien Robespierre* ". On y retrouve l'intégralité des XVII chapitres de l'original, plus : un portrait de Robespierre par M.M. E. Pelletan* et Granier de Cassignac, la liste des conventionnels avec le vote de chacun d'eux dans le procès de Louis XVI, un appendice sur Augustin Bon Robespierre

Une brève préface de 4 pages raconte les incidents qui émaillèrent l'arrivée de Frédéric Degeorge à l'Hô-

tel de ville d'Arras en 1848 ** ce qui laisse à penser que cette réédition a été inspirée par la peur de voir la mémoire de Robespierre réhabilitée par les républicains de 1848.

De bonne famille artésienne

L'abbé PROYART ne manquait pas d'arguments pour convaincre ses lecteurs car il avait pu utiliser les docu-



ROBESPIERRE ENFANT déjà accablé de défauts par L.B Proyart

ments publiés par Courtois, (chargé après Thermidor de dépouiller les papiers trouvés chez Robespierre) et surtout eu l'occasion de bien connaître les collégiens Maximilien et Augustin Robespierre quand il était le jeune préfet du collège Louis Le Grand, au temps où les deux frères Robespierre y firent successivement leurs études. De multiples faits avérés peuvent aisément donner du crédit à ce qui est ajouté par ailleurs.

L'abbé PROYART était né dans le petit village de Douchy-les-Ayette à une quinzaine de kilomètres d'Arras le 19 décembre 1743. Son grand-père, Laurent PROYART occupait la lieutenance d'Ervillers. Maître des postes il était aussi censier du domaine seigneurial de ce village soit une ferme de 500 mesures (environ 250 hectares) et de 40 chevaux.

Son père, J. Baptiste PROYART acquit du seigneur Comte de Diesbach (colonel du régiment Suisse longtemps stationné à Arras) devenu seigneur d'Ervillers, la ferme avec une partie de ses terres. La famille PROYART compta un avocat au Conseil d'Artois, trois religieux (prévost et prieurs d'abbaye) et un prêtre, Léon-Bonnaventure, notre malveillant biographe de Robespierre qui fut aussi, principal du Collège de Puy en Velay. Il mourut et fut enterré à Arras le 23 mars 1808.

Malveillant ?

Ce jugement est-il partial ? Prenons à

témoin J. A. PARIS qui publia en 1870 " *La Jeunesse de Robespierre et la convocation des Etats-Généraux* " auquel se réfèrent la plupart des biographes pour ce qui concerne la vie de Robespierre jusqu'à son élection d'avril 1789) et qui ne cache pas l'opinion négative qu'il porte sur Robespierre (" *âme de toutes les agitations, fauteur de toutes les discordes* "). Il écrit : " *Le témoignage de l'abbé Proyart est précieux mais il est sujet à contrôle. Ce fut en 1795 qu'il publia son livre : il était en exil, il avait vu tomber et le trône et l'autel. Sous l'empire de sentiments que l'on comprend, il songea imoins à écrire une histoire qu'à dresser un acte d'accusation : le titre seul en fait foi* "

Il n'en reste pas moins que dès 1850 la réédition de l'ouvrage de l'abbé PROYARD réalimenta pour longtemps la légende noire de Robespierre. Nous aurons l'occasion d'en donner prochainement des extraits significatifs.

*Ce biographe " impartial " reprend à son compte l'opinion répandue par les adversaires de Robespierre dès son arrivée à Versailles, à savoir qu'il tait le neveu de Robert Damiens le régicide " de Louis XV supplicié à mort en 1756 et né à La Thieuloye en Artois. Les journaux de droite le nom-

maient volontairement Robert-Pierre ou Robespierre

**Cf notre bulletin " L'incorruptible " N° 27 d'avril 1998

*** L'auteur a eu accès à des archives déposées à Arras et qui furent plus tard détruites par des bombardements en 1917. Ce qui

rend ce livre sérieusement documenté particulièrement précieux. Il est à notre bibliothèque.

« Il était en exil il avait
vu tomber le trône et l'autel
il songea moins à écrire une
histoire qu'à dresser un acte
d'accusation... »

J. A. Paris

L'ARBR fête ses 15 ans en 2002

Dans notre dernier bulletin, nous signalions ce texte de 1790 comme inédit. C'était à tort car il figure dans le tome VI des Œuvres Complètes de Robespierre (Discours 1789-1790) aux p. 217 à 226) mais sous le titre : " Sur le droit de triage " : d'où notre erreur.

Il nous a semblé cependant intéressant de rendre ce texte plus aisément accessible car il porte témoignage comme " l'Adresse à la Nation artésienne " (que nous avons également publiée en brochure) du souci chez Robespierre d'argumenter en collant au plus près des réalités, en multipliant les exemples concrets de faits et situations vécus par les populations de l'Artois et des provinces voisines. Il ne se contente pas d'être leur porte-parole il veut les entraîner à agir, sur des objectifs précis. Tout à l'opposé du " songe-creux aux envolées abstraites " dont certains prétendent encore nous donner l'image

Cette motion de Robespierre est présentée " au nom de la Province d'Artois et des Provinces de Flandre, de Hainaut et du Cambrésis ". Elle commence ainsi :

" Messieurs, Nous venons vous offrir l'une des plus belles occasions qui puissent se présenter à vous de signaler ce zèle pour les in-

térêts du peuple et pour le bonheur de l'humanité, qui est à la fois le premier de tous vos devoirs, et le plus actif de vos sentiments.

Vous avez détruit entièrement le régime féodal ; avec lui, doivent disparaître non seulement tous les droits onéreux ou humiliants qui en dépendent ; mais encore, et à plus forte raison, tous les abus et toutes les usurpations dont il est la source ou le prétexte. Telle est celle dont nous vous proposons de vous entretenir... "

A la reproduction intégrale (en fac-similé) de ce texte de Robespierre nous ajoutons un précieux commentaire d'une vingtaine de pages que Florence GAUTHIER, Maître de Conférences à l'Université de Paris VII et spécialiste des questions



Florence GAUTHIER lors d'une conférence à Arras

vous voulu nous en donner. Elle y précise notamment que " ce texte que l'on pense avoir été écrit par Robespierre en mai 1789, a été publié en février 1790. En effet une lettre de Robespierre au Comité patriotique de Lille, datée du 12 février 1790, il précise : " Je prends la liberté Messieurs, de vous envoyer une brochure intitulée adresse au peuple Belgique, que j'ai rédigée et qui a été adoptée par plusieurs dé-

putés de cette partie de la France ... j'y joins une motion sur la restitution des biens communaux ... "

En publiant ce texte, Robespierre préparait le débat qui eut lieu à l'Assemblée Constituante les 3 et 4 mars 1790, sur le problème des biens communaux usurpés par les seigneurs, débat dans lequel il intervint et connut un vif succès... "

Ce qui par contre ne figure pas dans le tome VI des Œuvres et que nous publions, c'est le " Projet d'adresse à nosseigneurs de l'Assemblée Nationale " qui complète la motion. Texte de pétition que Robespierre prend le soin compléter par des recommandations pratiques pour que, l'ayant signé, les habitants puissent le faire parvenir sous enveloppe à " Monseigneur le Président de l'Assemblée Nationale à Paris ".

On peut se procurer cette brochure en participant aux frais (8 €, port compris)

La question des biens communaux a trouvé son prolongement dans l'existence, bien au-delà de la Révolution, de portions communales ou ménagères réparties entre la population dans bien des communes, notamment en Artois. L'Historien et juriste arrageois Gaston Le Gentil et plus récemment J. Michel Sallman ont traité ce sujet. Nous y reviendrons dans un prochain bulletin.

La révolution française, une des sources de la Résistance

Le 23 septembre dernier dans le majestueux salon blanc de l'Hôtel de Ville de Cambrai, devant une nombreuse assistance parmi laquelle plusieurs personnalités de la ville et du département, notre ami HENRI BLASSELLE, était fait chevalier dans l'Ordre du mérite national. Les Amis de Robespierre étaient représentés à cette cérémonie qui mettait justement à l'honneur un de ses membres les plus fidèles, pour avoir été un Résistant de la première heure et un Combattant volontaire des Forces Françaises de l'Intérieur qui a participé à la Libération de Cambrai puis à la bataille des Ardennes.

Notre association se flatte de compter dans ses rangs bon nombre d'anciens résistants et déportés y compris dans sa direction, et nous pensons que leur présence parmi nous n'est pas fortuite.

Nous avons publié il y a quelque temps en brochure, une intervention qu'avait faite à un Colloque notre Vice-Président Georges Sentis, docteur en histoire, sur le thème : « La révolution française une des sources de la Résistance ». Il y rappelle notamment que le Parti Nazi et les Collaborateurs prétendirent effacer toute référence à la révolution française. En vain, puisque les valeurs patriotiques et démocratiques de 1789-93 ont imprégné une grande partie de l'opinion française. La référence à la Révolution a été tout naturellement un des éléments essentiels dans la bataille idéologique menée contre le fascisme et pour réactiver la conscience nationale. Le premier 14 juillet et tous les suivants des années noires ont été l'occasion de manifestations contre l'occupant.

Les journaux clandestins et les unités de résistants furent très nombreux à porter des noms rendus populaires par l'histoire de la révolution enseignée dans les écoles de la République : *La Marseillaise, La Montagne, La Liberté, Le Père Duchesne, Valmy, l'Ecole de Bara*. Dans le camp de Buchenwald les Résistants organisés en 3 bataillons leurs donnèrent les noms de : *Marceau, Hoche et St Just*.

Les idéaux révolutionnaires servirent également de base à la construction d'une France nouvelle à la Libération, et inspirèrent pour partie le programme du Conseil National de la Résistance.

La brochure éditée par l'ARBR contient en outre une vingtaine de fac-similés de documents émanant de la Résistance et qui attestent de ces références nombreuses à la Révolution Française. Elle est encore disponible en quelques exemplaires.

Nous sommes heureux de renouveler ici toutes nos félicitations à notre ami Henri BLASSELLE et fiers de le compter parmi nos plus anciens membres.

CE QUE COUTAIT L'ÉQUIPEMENT D'UN SOLDAT DE L'AN II

D'après un article paru dans "PLEIN-NORD-La Gazette"

Le 16 messidor de l'an II, Jean-François SOILLE de Rouvroy, a été appelé à la vingt-deuxième demi-brigade d'infanterie de ligne cantonnée à Calais.

Il a trouvé à se faire remplacer par Jacques Joachim LEMAIRE, né à St Pol s/ Ternoise, demeurant à Arras et qui remplissait la double condition :

Etre en bonne santé (attestée par l'officier de santé de Bailleul) et d'excellente moralité (attestée par le maire de la ville)

La famille de Jean-François SOILLE a dû supporter les dépenses suivantes :

1°)-Un premier versement de 100F. à payer à la Caisse du receveur général pour frais d'habillement (normalement au frais de l'Etat sauf pour un remplaçant)

2°)-74, 50 F. payés, par le notaire de la famille (Lavallée de Thélus) au capitaine Patou chargé du recrutement à Arras, le 3° jour complémentaire de l'an II

pour les objets nécessaires que le corps n'est pas obligé de fournir à un conscrit, surtout s'il s'agit d'un remplaçant:

2 paires de souliers: 10 F. 3 chemises 12 F. 2 paires de bas, 5 F. des guêtres noires 4 F. des guêtres blanches : 3 F. un col noir : 0,50F. 2 cols blancs : 1F. 2 mouchoirs de poche : 3 F. un sac de peau : 6 F., un chapeau : 4 F. à mettre à la masse : 18 F.

3°)- Plus un dédommagement en espèces ou en terre à labour consenti au remplaçant par acte passé devant le notaire le 3 fructidor an II.

Un village très républicain

Des amis en vacances dans l'Aude ont découvert par hasard un petit village dénommé OUEVELLAN qui se distingue par l'ostensible manifestation d'une grande ferveur pour les fondateurs de la république On y trouve en effet: une rue Danton, une rue St Just, une rue Robespierre, un boulevard Robespierre, une impasse Robespierre, une rue le Peletier de StFargeau, etc.

Renseignements pris depuis par téléphone auprès de l'historien local; "Il s'agit, nous a-t-il dit, d'une municipalité très à Gauche " on s'en serait douté !

Perfide amalgame

Peu après la tragédie du 11 septembre un Conseiller régional du Nord élu "Front National", a écrit au Recteur de Lille pour lui demander de faire débaptiser le lycée Robespierre d'Arras au nom de la lutte antiterroriste. "On ne peut, écrit-il, condamner le terrorisme islamique et louer la terreur révolutionnaire". Après discussion notre comité a jugé le propos tellement outrancier qu'il ne valait pas qu'on y réponde. Nous avons pensé cependant que nos lecteurs devaient savoir qu'il existait des élus (chargés pour certains de représenter le Conseil Régional dans les Lycées) capables de telles démarches.

"Charlie-Hebdo" épinglé Outre-Quévrain

Une amie* jusqu'ici inconnue de Verviers (Belgique) nous a adressé la copie d'un long courrier d'un humour très caustique qu'elle a envoyé à CHARLIE-HEBDO, coupable le 20 juin 2001 d'un entrefilet mettant en parallèle l'opposition de Robespierre à la peine de mort en 1791 et le fait qu'il aurait envoyé 40 000 personnes à l'échafaud trois ans plus tard.

... "Sauver un pays en faillite, envahi de partout, en guerre économique et civile, du sein d'un gouvernement de 12 personnes dont 9 sont vos ennemis déclarés et passer son temps en plus par vice pur, à écrémer les élites à coup de guillotine est un divertissement à la portée du premier venu ça crève les yeux. Suffit d'être décrété sanguinaire par les Revel, Furet, Villiers, Nabe et Charlie Hebd, o cul et chemise" Et cette dame conclut sa lettre en invitant les associations et personnalités robespierristes (elle en cite une douzaine parmi lesquelles l'ARBR) à s'unir pour flanquer un procès pour diffamation et calomnie à "Charlie Hebdo"

*Mme Catherine Lieutenant 36 rue Grandjean 4800 VERVIERS (Belgique) Association : "Le plus beau de l'histoire"



Laurent PETIT concepteur de notre nouveau site sur internet

Station Robespierre

Nos amis du Comité francilien de l'ARBR ont repris leurs démarches auprès des nouveaux élus de la municipalité de Montreuil et reçu bon accueil à leur proposition de redonner un peu de lustre à la Station ROBESPIERRE. Ils suggèrent entre autres décorations de l'ornez de quelques-unes des phrases les plus célèbres de l'Incorruptible... ça progresse.

SUR LA LIBERTE DU COMMERCE

(extrait du discours du 2 décembre 1792 sur les subsistances)

A l'automne 1792 se développait une grave crise économique, accentuée par la politique girondine dictée par l'attachement au dogme de la liberté économique. A cela s'ajoutait la crise financière provoquée par la création excessive d'assignats. Les producteurs ne voulaient plus échanger leurs grains contre du papier monnaie dévalorisé. Les denrées se raréfiaient, les prix grimpaient, des troubles se produisaient dans toute la France.

Une discussion s'engagea sur la mise en place d'une politique de taxation et de réquisition des subsistances. St Just lui-même défendit le principe de la liberté économique.

C'est alors que Robespierre osa énoncer l'idée « d'une limitation du droit d'exercice de la propriété ». Il réitéra cette audacieuse proposition dans les fameux articles* du projet de nouvelle « Déclaration des droits de l'homme et du citoyen » qu'il proposa le 21 avril 1793, et que la Convention refusa.

« ... La liberté indéfinie du commerce et des baïonnettes pour calmer les alarmes ou pour apaiser la faim, telle fut la politique vantée de nos premiers législateurs... La liberté du commerce est nécessaire jusqu'au point où la cupidité homicide commence à en abuser, l'usage des baïonnettes est une atrocité... Les erreurs où on est tombé à cet égard me paraissent venir de deux causes principales

1° Les auteurs de la théorie n'ont considéré les denrées les plus nécessaires à la vie que comme une marchandise ordinaire et n'ont mis aucune différence entre le commerce du blé, par exemple, et celui de l'indigo; ils ont plus disserté sur le commerce du grain que sur la subsistance du peuple; et, faute d'avoir fait entrer cette donnée dans leurs calculs, ils ont fait une fausse application de principes évidents en général, c'est ce mélange de vrai et de faux qui a donné quelque chose de spécieux à un système erroné

2° Ils l'ont bien moins adapté aux circonstances orageuses que les révolutions amènent; et leur vague théorie, fut-elle bonne dans les temps ordinaires, ne trouverait aucune application aux mesures instantanées que les moments de crise peuvent exiger de nous. Ils ont compté pour beaucoup les profits des négociants ou des propriétaires et la vie des hommes à peu près pour rien. Et pourquoi ? C'étaient les grands, les ministres, les riches, qui écrivaient, qui gouvernaient; si c'eût été le peuple, il est probable que ce système aurait reçu quelques modifications.

Le bon sens par exemple, indique cette vérité, que les denrées qui ne tiennent point aux besoins de la vie peuvent être abandonnées aux spéculations les plus illimitées du commerçant; la disette qui peut se faire sentir est toujours un inconvénient supportable; et il suffit qu'en général la liberté indéfinie de ce négoce tourne au plus grand profit de l'Etat et des individus; mais la vie des hommes ne peut être soumise aux mêmes chances. Il n'est pas nécessaire que je puisse acheter de brillantes étoffes; mais il faut que je sois assez riche pour acheter du pain pour moi et mes enfants. Le négociant peut bien garder dans ses magasins les marchandises que le luxe et la vanité convoitent jusqu'à ce qu'il trouve le moment de les vendre au plus haut prix possible; mais nul homme n'a le droit d'entasser des monceaux de blé à côté de son semblable qui meurt de faim.

Quel est le premier objet de la société ? C'est de maintenir les droits imprescriptibles de l'homme. Quel est le premier de ces droits ? Celui d'exister.

La première loi sociale est donc celle qui garantit à tous les membres de la société les moyens d'exister; toutes les autres sont subordonnées à celle-là; la propriété n'a été instituée ou garantie que pour la cimenter; c'est pour vivre d'abord que l'on a des propriétés. Il n'est pas vrai que la propriété puisse jamais être en opposition avec la subsistance des hommes.

Les aliments nécessaires à l'homme sont aussi sacrés que la vie elle-même. Tout ce qui est indispensable pour la conserver est une propriété commune à la société entière. Il n'y a que l'excédent qui soit une propriété individuelle et qui soit abandonné à l'industrie des commerçants. Toute spéculation mercantile que je fais aux dépens de la vie de mon semblable n'est point un trafic, c'est un brigandage et un fratricide...

Je défie le plus scrupuleux défenseur de la propriété de contester ces principes, à moins de déclarer ouvertement qu'il entend par ce mot le droit de dépouiller et d'assassiner ses semblables...»

L'intégralité de ce discours de Robespierre « sur les subsistances » est dans le tome IX des Œuvres complètes de Robespierre, récemment réédité par la Société des Etudes Robespierristes.

*Art VIII Nul ne peut préjudicier ni à la sûreté ni à la liberté ni à l'existence, ni à la propriété de nos semblables.

Art. IX Tout trafic qui viole ce principe est essentiellement illicite et immoral